

sont démenties par l'expérience. Le Canada est dans de beaux draps et c'est surtout à cause de l'incurie et de l'incompétence du gouvernement actuel.

L'année dernière, le taux de croissance n'était que de 2.6 p. 100, mais cela n'empêche pas le ministre des Finances de raconter encore à la population qu'il s'attend à une croissance de 5 p. 100. La Banque Royale du Canada est plus honnête en parlant de 3.3 p. 100. Ce qu'il nous faut, c'est une croissance moyenne d'environ 5.5 p. 100 pour réduire notre taux de chômage à 5.5 p. 100 et notre taux d'inflation à 3.5 p. 100 d'ici 1981. Malheureusement, nous sommes très loin du but. C'est une véritable catastrophe nationale.

A mon avis, il nous faut un discours sur l'état de l'économie. Nous devons dire honnêtement aux Canadiens si la situation est catastrophique ou non. Le ministre des Finances doit se montrer honnête au lieu d'essayer de berner les citoyens. Il est là pour les mettre dans la bonne voie et créer un climat favorable pour permettre à notre pays de réaliser son destin, mais il préfère agir à la va comme je te pousse et se contenter d'expédients. Pas étonnant si notre dollar dégringole, si le monde des affaires et si les institutions bancaires de l'étranger n'ont plus confiance en nous. Comment s'en étonner, devant une telle incurie?

Le gouvernement, monsieur l'Orateur, prêche l'austérité, mais pratique la prodigalité. L'ancien ministre des Finances a inauguré le programme de dépenses actuelles, le budget du 23 juin 1975. A cette époque, le budget principal de 1976 avait été approuvé par le Parlement. Il prévoyait des dépenses budgétaires de 32.2 millions de dollars. Le budget principal de 1979 prévoyait des dépenses budgétaires de 46.5 milliards de dollars. Donc, pendant ces trois ans où le gouvernement avait un programme d'austérité, le budget principal des dépenses a augmenté de 14.3 milliards de dollars soit de 44 p. 100. Le budget principal a augmenté en moyenne de 13 p. 100 par an. On peut difficilement parler d'austérité.

Mon collègue, le député de York-Simcoe (M. Stevens) a déclaré le 14 mars—je voudrais simplement lire ce qu'il a dit parce qu'il s'inquiétait de la situation comme la majorité des Canadiens—il voulait savoir comment ces trois budgets pouvaient être aussi désastreux. Comme on peut le voir à la page 3748 du *hansard* du 14 mars, le ministre des Finances a répété que nous devons attendre. Mais qu'attendons-nous, un désastre complet? Le député de York-Simcoe a déclaré:

Le 25 mai 1976, le ministre des Finances de l'époque disait que le taux de chômage diminuerait. Le 31 mars 1977, son successeur déclarait qu'il prévoyait un taux de croissance réelle de 5 p. 100 et une diminution du taux de chômage. Dans sa déclaration du 20 octobre dernier, le ministre actuel a dit: «Il nous faut un taux de croissance constant se situant entre 5 et 6 p. 100, ce qui permettra de réduire le chômage».

● (1602)

Comment a-t-on pu se tromper pour trois budgets, monsieur l'Orateur, et cela au détriment des chômeurs canadiens? C'est là la question clé. Comment le gouvernement a-t-il pu se tromper à ce point?

Et ce même gouvernement a aujourd'hui l'aplomb de nous présenter le bill C-31. Il me semble important de relire ce qui s'est dit le 15 mars, lorsque le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Cullen) a présenté la motion d'adoption du budget supplémentaire, au nom du président du Conseil du Trésor (M. Andras). La motion commence ainsi:

Subsides

Qu'une somme n'excédant pas \$5,657,022,492.00, soit l'ensemble: a) des trois douzièmes du total des montants des postes énoncés au budget de l'année financière se terminant le 31 mars 1979, déposé à la Chambre des communes le 22 février 1978...

Nous allons devoir lire la suite car cela ne se trouve pas dans le bill. Le paragraphe 2 du bill dit: «auxquelles il n'est pas autrement pourvu, soit le total des montants». En fait, ce qu'ils veulent c'est 5 milliards de dollars de plus. La motion, de son côté, demande «huit douzièmes supplémentaires du montant total du poste L65 de l'Énergie, des Mines et des Ressources», «six douzièmes supplémentaires», «cinq douzièmes supplémentaires du montant total du poste 5 du Conseil du Trésor», «quatre douzièmes supplémentaires du montant total du poste 5 des Finances, «trois douzièmes supplémentaires du montant total du poste 1 des Communications», deux douzièmes supplémentaires du montant total du poste 10 de l'Énergie, des Mines et des Ressources» et «un douzième supplémentaire du poste 20 de l'Énergie, des Mines et des Ressources». Ce sont ces montants supplémentaires qui nous inquiètent, monsieur l'Orateur. Le gouvernement a jugé qu'il lui fallait à nouveau demander un accroissement de son pouvoir d'emprunt, ce qui indique clairement qu'il a perdu pied. Il n'est plus maître de lui-même, et il dépense de façon illimitée. C'est comme si la poche des contribuables n'avait pas de fond et qu'on pouvait s'y servir sans donner de raison. Le gouvernement n'est plus maître de lui-même, il n'est plus maître de l'économie, cela saute aux yeux.

Le nombre officiel de chômeurs au Canada a franchi le cap du million pour la première fois dans notre histoire. J'ai entendu le premier ministre (M. Trudeau) dire, ou alors j'ai lu que le premier ministre et le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Cullen) avaient dit: «Si vous voulez un emploi, quittez le pays.» Ils prétendent que les chiffres sont gonflés et que ce n'est pas leur responsabilité de créer des emplois. Vont-ils en appeler au peuple avec cette épée de Damoclès au-dessus de la tête? Je vais me servir de ces expressions, monsieur l'Orateur, au moment où le premier ministre voudra bien vider son sac. Ils font toutes sortes de projets actuellement pour décider du moment opportun. On a annoncé des élections partielles pour le 16 octobre. Balivernes! C'est en juin que nous irons aux urnes—Dieu sait quel jour.

M. Woolliams: Stanley le sait.

M. Alexander: Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) le sait. Je crois qu'il a dit le 19 ou le 26 juin.

Le gouvernement a perdu pied. L'inflation atteint 8.7 p. 100—et ce, malgré les mesures de contrôle. Les députés de tous les partis de la Chambre demandent au gouvernement ce qu'il compte faire et ce qu'il en est exactement de ses emprunts au cours du présent exercice financier. La Chambre a initialement accordé un nouveau pouvoir d'emprunt de 7 milliards de dollars, en fonction d'une encaisse obligatoire de 6.4 milliards. Dans son exposé du 20 octobre dans le cadre du débat sur le discours du trône, le ministre des Finances a annoncé que le gouvernement portait à 8.5 milliards de dollars ses besoins de trésorerie. En réalité, c'était là son mini-budget. Il me semble que nous sommes encore en train de discuter d'un mini-budget en examinant cette demande d'un nouvel emprunt de 5 milliards de dollars.